

La Lettre de la Mairie

L'épidémie du Covid- 19 oblige à confiner un maximum de personnes et met à mal l'économie la pandémie ayant atteint beaucoup de pays.

Toutes les manifestations culturelles, sportives ou tous les salons ont été annulés, l'horizon est limité : le Tour de France, ce beau rendez-vous populaire est reporté au mois de septembre, le Festival de Cannes se cherche une solution.

Donc en l'absence de propositions de divertissement, cette lettre se limitera à quelques informations pratiques.

8 Mai 2020 : Commémoration de la Victoire de la Deuxième Guerre Mondiale.
En l'absence de réunion officielle, une gerbe sera déposée au Monument aux Morts.

CDAD : Permanence d'information et d'orientation juridiques. En cette période de confinement, appeler le 09 62 63 75 48 pour prendre un rendez-vous téléphonique et obtenir les renseignements souhaités.

Services et réseaux :

- Les collectes des déchets et des recyclables sont assurées normalement. Pour les sacs de tri, la mairie est ouverte chaque jour à 11 h ou déposés à domicile.
- L'eau du réseau public peut être consommée mais pas celle des puits.

Courses et questions particulières : signaler les problèmes rencontrés afin de trouver les solutions adéquates.

Photocopies : gratuites pendant le confinement la mairie étant ouverte le matin à 11 heures sauf urgence particulière.

La Poste : pendant le confinement, ouverte uniquement le matin, du lundi au vendredi de 9h00 à midi. Le bureau ne peut recevoir qu'une personne à la fois ; un distributeur de gel a été installé à l'entrée.

Point-Lecture : fermé pendant le confinement ; si un livre vous manque, indiquer l'auteur et le titre.

Ecole et Centre de loisirs : à l'heure où ces lignes sont écrites, le plan du gouvernement n'est pas connu. Des distributeurs de gel ont été installés dans le centre de loisirs, dans chaque classe et près des toilettes. Les locaux vont être désinfectés avant toute reprise, reprise qui ne se fera que si toutes les mesures de sécurité à l'étude sont réunies.

Tables, chaises, poignées de portes et toilettes devront être désinfectées chaque jour.

Le virus nous impose de changer nos habitudes :

- On respecte les distances 1m50 voire 2 m entre chaque personne.
- On ne se serre plus les mains pendant un temps et on évite les embrassades.
- On porte le masque.
- On utilise le gel quand il est mis à disposition comme à la mairie ou à la poste.
- Dans les toilettes, on ferme le couvercle avant de tirer la chasse d'eau.

Comment fabriquer un masque aux normes Afnor ? Consulter mairie-barberey.fr ou copie du mode opératoire disponible en mairie.